Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 88 (1985)

Artikel: Allocution de M. Bernard Bédat, directeur du lycée cantonal et de

l'école supérieure de commerce de Porrentruy

Autor: Bédat, Bernard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-550230

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Allocution de M. Bernard Bédat, directeur du lycée cantonal et de l'école supérieure de commerce de Porrentruy

Monsieur le Président du Gouvernement, Monsieur le Ministre de l'Education, Monsieur le Président d'« Etude et Concert », Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

L'heure est à la gratitude et naturellement, puisqu'elle est si exceptionnelle, nous la voudrions flamboyante.

En effet, l'instrument qui nous est remis ce matin est si précieux, si prestigieux, qu'il faudrait que les mots choisis pour exprimer notre émotion aient traversé assez de temps et d'espace pour avoir, après incandescence, le poids des pierres, celui que leur donneront les générations futures.

Avec ce grand orgue, on nous fait partager une grande passion et on nous met dans l'impatience de vivre et de goûter tout ce qu'il nous promet. Mais avant de succomber sous la magnifiscence de l'objet, chef-d'oeuvre d'un très brillant facteur d'orgues, je voudrais, avec vous, imaginer le moment précis où ceux qui nous mettent à la fête aujourd'hui ont décidé d'offrir au peuple jurassien, et particulièrement à sa jeunesse, le plus bel orgue qui soit. Imaginez cet instant, entre veille et sommeil, après une prune ou un merlot, où l'insolence généreuse de trois amis enlève toutes leurs chances à l'hésitation et à l'incertitude, où leurs paroles convergent, où la comète change de cap, cet instant unique où sans retour possible, le simple voeu prend les contours de la résolution, cet instant-là fut de pure liberté.

Et je vous l'envie, Messieurs Flückiger, Marmy et Farine!

On vous dira que vous avez fait preuve d'initiative, d'une audacieuse ténacité, que votre générosité a rencontré l'adhésion d'un grand nombre, que vous avez eu assez de mérite pour vous confier à un facteur d'orgues qui avait assez de génie pour donner une forme parfaite à votre rêve, on vous dira tant d'autres choses vraies et méritées. Vous aurez quand même été, vous trois, seuls au milieu du cercle, irradiés par cette liberté!

Quel superbe signe à un peuple qui venait de conquérir la sienne.

La circonstance que nous vivons grâce à vous en ce moment est tellement hors du commun qu'il convient, pour le directeur de lycée que je suis, de l'apprécier dans deux de ses perspectives d'avenir.

En prenant le parti d'installer cet instrument dans l'aula d'un collège, tout ancienne église des jésuites qu'elle soit et si chargée d'histoire qu'il faut faire effort pour ne pas figer son regard sur le passé, vous prenez le parti qui est le nôtre de réconcilier la science et la création, le travail collectif et l'inspiration individuelle. La fascination du monde des sciences et des techniques pourrait ouvrir, si nous n'y veillons pas, sur les cultures réductrices du oui-non. Un lycée ne peut, sans faillir à sa tâche, se détourner d'un de ses objectifs majeurs : développer autant que possible les aptitudes liées autant à la sensibilité qu'à la raison.

Les beaux-arts, l'expression théâtrale, la musique, doivent participer à cette formation des jeunes lycéens.

Nous ne cesserons, avec vous, de revendiquer cet enracinement dans le monde des arts, sans lequel il n'y a pas vraiment formation harmonieuse.

Le champ est immense, c'est vrai, mais l'effort consenti, et particulièrement depuis la création de notre République, est à sa mesure.

Ainsi, et cela nous réjouit, l'enseignement de la musique dispensé entre ces murs vient à la rencontre de votre enthousiasme. C'est, peut-être, parce que désormais, l'éducation musicale comme l'éducation artistique est devenue nécessaire et reconnue comme telle pour échapper à la « civilisation de l'éphémère », qu'elle a pris rang parmi les disciplines du baccalauréat que d'aucuns continuent d'appeler « disciplines de droit divin »!

Heureux élèves qui reçoivent des enseignements de violon, de piano, de violoncelle, de guitare, de flûte et de chant choral... et demain, certainement, d'orgue, devenu alors un des éléments les plus somptueux de cet édifice.

En ce jour fastueux, il n'y pas qu'une école qui s'enflamme, et vous tous, chers amis, en portez témoignage. Mais c'est pour elle un jour clair parce qu'elle se sent au milieu de la cité, avec laquelle elle n'a jamais cessé de tisser des liens essentiels, demain fortifiés avec l'installation de cet orgue.

S'il est vrai qu'un lycée ne peut travailler au milieu des excès et des débordements, dans un enchevêtrement d'intérêts contradictoires, il a néanmoins autant besoin d'eau calme que d'éclairs : il a mission de porter son regard vers le large, de s'ouvrir au monde, comme à sa ville et à son pays ; il doit constamment aller puiser des énergies nouvelles...

Que cette exigence soit inassouvie et ce lycée devient somnambule ou stérile. Son action ne sera authentique que s'il fait découvrir à ses élèves des espaces nouveaux et s'il accueille, sans renier du tout les monuments du passé, les élans de la modernité.

Des origines de ce collège à nos jours, ce souci fut donc constant, de participer à la vie collective qui ressource, et surtout, d'offrir ses clés à ceux qui, venus d'ailleurs, lui tracent des sillons féconds.

Et cette aula, enrichie de cet instrument envié, servira plus encore que par le passé, d'espace culturel privilégié où viendront s'enrichir mutuellement les créateurs et les adolescents, se confondre le dedans et le dehors, le donné et le reçu.

On dit d'un orgue qu'il n'est pas qu'un instrument : il est musique et voix, chants d'oiseaux et orages, il est aimable et orgueilleux. Protéiforme, il est « à lui tout seul, dit le musicologue, histoire de l'homme et de la musique ». Il est aussi histoire de ceux qui le servent.

Alors que celui-ci sonne désormais avec éclat les grandes heures du destin de cette école et de ce pays !

Bernard Bédat

Quo socie equipement se manamique que el ser enconere e se sincipar en el ser enconere e se since en el ser enconere e se since en en el ser enconere e se since en en el se conere e se since en en el se enconere e se since en el se enconere el se el se

The district of the second of

rations dus contact sociales de la propertie de la carre école es de la propertie de la carre école es de la propertie de la propertie de la carre de la propertie de la carre de la carre de la propertie de la carre de

home is responded, avec being it revendinger are continuented that it revended to the continuent that it revended to the continuent from the continuent for the continuent from the continuent for the continuent from the continuent from the continuent for the continuent from the continuent for the continuent from the continuen

Le charge par grandence, i bis neur reas l'affices conservé et portacubète

Rent, et cellerant par la forreren maier de gamente. C'ent, presente parce que describilité de la forreren municipal comme l'éducation de carrier par disconne de carrier de la forrer de la forreren de

Plentros diberri qui regenerat cua consequentemente de vitatio, de criatio, se valle des llegues par cue, de flète acade chans décardo, et deuxem contratoriories le Parente, conseque stant sur des décarentemes peus strapements els ces édifica.

En propora franciera, il que per pirente dient app depublicane de vous franccione artis, un printer tempagningo bilan contratamente ute pour clair, pares un elle de same au militar de la città espec Escapille plie una portata camb de un reden lorse brasentolle, clamada femilles autro l'approblement de con causa.

The entropy of the property of the control of the property of